

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

## Évaluation de la Structure fédérative : Fédération de recherche Territoires

sous tutelle des  
établissements et organismes :  
Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 17/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,<sup>1</sup>

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>

Etienne Farvaque, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

**Nom de la fédération :** Territoires

**Acronyme de la fédération :**

**Label demandé :** Structure fédérative

**N° actuel :** FED 4229

**Nom du directeur**  
(2016-2017) : M. Pascal CHAUCHEFOIN

**Nom du porteur de projet**  
(2018-2022) : M. Pascal CHAUCHEFOIN

## Membres du comité d'experts

**Président :** M. Etienne FARVAQUE, Université Lille 1 - Sciences et Technologies

**Expert :** M<sup>me</sup> Natalie GUICHARD OUSSEDRAT, Université Paris-Sud - IUT de Sceaux

**Délégué scientifique représentant du HCERES :**

M. Benoît MULKAY

**Représentant des établissements et organismes tutelles de la fédération :**

M. Serge HUBERSON, Université de Poitiers

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Fédération de Recherche « Territoires » (FED 2249) a des racines anciennes, plongées dans celles de l'Université de Poitiers, même si la reconnaissance formelle, sous sa forme actuelle, est plus récente (datant de 2010). Elle regroupe des chercheurs du domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS) exerçant leurs activités au sein de différentes unités et composantes de l'Université de Poitiers. Des économistes et géographes, mais également des juristes et gestionnaires, fédèrent leurs recherches dans cette structure. Les chercheurs fédérés appartiennent tous à l'Université de Poitiers et la structure elle-même est accueillie au sein de la composante Sciences Humaines et Arts (SHA).

L'activité de la structure porte sur les recherches liées à l'analyse des territoires et des économies régionales, avec un accent mis sur les dynamiques poitevines, mais sans que cela soit l'objet unique des recherches menées. L'enjeu est d'offrir un regard pluridisciplinaire sur les évolutions - notamment juridiques et économiques, territoriales et d'en fournir une analyse commune, soutenue par le croisement des méthodes disciplinaires.

### Equipe de direction

La Fédération de recherche « Territoires » est dirigée par un directeur et un directeur adjoint, auxquels est associé un conseil de fédération, qui regroupe de fait les représentants des unités de recherche dont certains membres sont associés aux activités de la fédération. La structure de direction est souple et réduite. Elle paraît ainsi bien adaptée au fonctionnement d'une fédération de ce type.

### Effectifs propres à la structure

La Fédération de Recherche « Territoires » dispose d'un ingénieur d'études, en charge de l'animation scientifique, de la veille et de la maintenance du site Internet, pour la moitié d'un Équivalent Temps Plein (ETP).

Une vingtaine d'enseignants-chercheurs issus de cinq unités de recherche (Ruralités : Rural urbain liens environnement territoires sociétés, CRIEF : Centre de Recherche sur l'Intégration Économique et Financière, CRIHAM : Centre de Recherche Interdisciplinaire en histoire, Histoire de l'Art et Musicologie, CERETE : Centre d'Étude et de Recherche sur les Territoires et l'Environnement, CEREGE : Centre de Recherche en Gestion) sont membres de la structure. Sept jeunes chercheurs provenant des différentes unités de recherche sont également impliqués dans la fédération.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

Le projet porté par la Fédération de recherche « Territoires » (FED 2249) est prometteur et porteur d'une ambition intéressante. Force est cependant de convenir que son ambition n'est pas encore atteinte, en partie du fait du manque de temps que peuvent y consacrer ses principaux animateurs, mais également à cause du manque de reconnaissance formelle dont bénéficient les activités réalisées.

La Fédération « Territoires » repose sur une équipe dont la motivation ne peut être mise en doute, ce qui est un atout précieux pour ce type de structures. L'équipe animant le projet a des ambitions affirmées, mais raisonnables et现实的. La thématique (analyse des territoires et de leurs dynamiques) est porteuse et se prête réellement à des analyses inter- et pluridisciplinaires. L'unité de site (tous les enseignants-chercheurs participant à ses activités sont membres de l'Université de Poitiers) est également un point d'appui certain pour le développement des activités de la fédération. La bonne insertion dans les réseaux de décideurs locaux est également à signaler, car elle est à même de faciliter la reconnaissance et, à terme, le développement, des activités de la Fédération « Territoires ». Ceci sera d'ailleurs facilité par la clarté et la pertinence des informations portées sur le site de la Fédération, très bien mis à jour et actif. Le lien effectué avec les activités pédagogiques, au niveau master, est également à souligner et est très appréciable. En effet, le fait d'organiser une cérémonie commune de remise des diplômes aux étudiants de sept masters dont les thématiques sont liées aux activités de la Fédération « Territoires » ne peut que créer une identité commune - dans la perspective d'un réseau *d'alumni* -, et favoriser l'identification des questionnements communs aux enseignants-chercheurs actifs dans la Fédération. Enfin, le soutien de la tutelle est marqué, ce qui est un point fort ; la Fédération « Territoires » étant en quelque sorte la tête de pont d'une politique ambitieuse de l'Université de Poitiers visant à fédérer les activités d'unités de recherche dont les objets peuvent se prêter à une dynamique collective potentiellement fructueuse en termes de synergies impliquées.

On peut cependant regretter que les unités de recherche elles-mêmes s'approprient moins la fédération, qui repose de fait sur des implications et interactions individuelles, alors qu'elles pourraient bénéficier des activités de la fédération, autant qu'elles pourraient aider à les porter. Ainsi, les articles publiés par les chercheurs membres de la fédération pourraient faire apparaître la Fédération « Territoires » autant que l'unité d'appartenance disciplinaire. Cette mise en retrait relatif des unités est peut-être, ou partiellement, liée à la faiblesse du budget de la Fédération « Territoires », qui l'empêche, par exemple, de lancer des appels à projets interdisciplinaires et fédérateurs. De tels projets rendraient plus facile également la signature de publications réellement pluri- ou interdisciplinaires entre chercheurs appartenant à des collectivités encore cloisonnées, par leur appartenance à des unités de recherche inscrites dans des disciplines séparées, quoique connexes. Autant l'équipe de direction apparaît flexible et soudée, autant l'organigramme de la fédération semble figé. En effet, il fait apparaître les noms des chercheurs impliqués dans ses activités, ce qui est à la fois une manière de valoriser leur activité, mais est également une façon de contraindre les choses, et peut notamment s'avérer être un frein à l'entrée et à la participation de nouveaux chercheurs, juniors ou seniors. Faciliter l'entrée de nouveaux membres intéressés pourrait aider à la mise en place d'une stratégie de développement à long terme des activités de la Fédération de Recherche « Territoires », pouvant aller au-delà de la reconduction des projets actuellement menés.